

Définitions Peuple, Nation, Pays, Etat

Guillaume

Peuple : Ensemble de personnes partageant plusieurs éléments culturels, historiques, et se reconnaissant un lien commun.

État : institution dénuée de tout pouvoir décisionnel, chargée d'enregistrer les décisions organisationnelles (et politique) des citoyens, d'assurer leurs applications, supervise et coordonne les autres institutions.

En sus : l'état peut être décentralisé en une multitude d'institutions relevant des mêmes fonctions et limitations (zéro pouvoir décisionnel).

Nation : Territoire partagé par les citoyens (et autres acceptés par eux), régis par les principes et lois décidés par eux.

Pays : Nom, identité et ensemble des symboles (drapeau, hymne,..) officiels d'une nation.

Jean-Charles

PEUPLE

1- Ensemble de personnes, en nombre non négligeable, vivant sur un même territoire, partageant un même idiome et uni par le sentiment d'une Communauté de destin spécifique.

2 - Ensemble des individus n'appartenant pas aux classes dirigeantes d'une société.

ÉTAT

L'État est la somme des instances mises en œuvre pour réguler les interactions entre les membres d'une communauté présente sur un territoire via l'exercice d'un pouvoir d'autorité et de contraintes collectives dans l'intérêt du ou des détenteurs dudit pouvoir.

La valeur attribuée aux notions d'Intérêt Général et de Bien Commun traduites, entre autres, dans le Contrat social et l'idéologie politique en place, caractérise les modalités de son exercice.

NATION

Nation est une notion utilisée par un Peuple pour désigner ce qui l'unit et ce qui le transcende.

La Nation est l'unité souveraine d'un Peuple organisé en État vivant sur un territoire, et s'imposant en tant que telle vis-à-vis des autres Nations ou des autres États.

A l'international, l'État est le vecteur juridique tandis que la Nation est le vecteur politique du Peuple.

PAYS

1 - Un Pays est d'abord une désignation géographique qui se réfère à un territoire borné par des frontières naturelles ou administratives.

En ce sens, utiliser le terme Pays permet de privilégier le caractère territorial et ses attributs afférents tels que les ressources minérales ou agricoles, sa démographie, son capital patrimonial, sa situation géographique et parfois géostratégique.

2 - A travers divers glissements sémantiques, un Pays désigne tantôt la population ou le Peuple présents sur le territoire concerné, tantôt l'État qui l'administre ou encore la Nation qui y règne.

Une telle utilisation permet de neutraliser les concepts attachés aux termes remplacés (Nation, État, Peuple).

3 - La polysémie du terme amène à d'autres usages qui l'assimilent aux représentations ou délégations de ce territoire (sportifs – JO -, concurrents – Eurovision -, ...)

Christian

Peuple : un peuple est un ensemble d'individus, une simple somme arithmétique d'individus vivant régulièrement à l'intérieur d'un territoire donné, borné par des frontières reconnues par les autres peuples et garanties par une force armée dévouée à son service.

Nation : une nation est une entité informelle (au contraire d'un peuple qui est une donnée formelle) recouvrant l'ensemble d'un peuple et signifiant que cet ensemble s'est mis d'accord entre tous ses éléments pour apparaître uni vis à vis du monde extérieur des autres humains et pour mettre en place une organisation fondée sur un ensemble de règles coercitives.

Etat : un état est un ensemble d'institutions créées par un peuple constitué en nation afin d'appliquer et de faire appliquer les règles coercitives en théorie librement consenties par lui, mais, dans la plupart des cas imposées par une minorité

Luc Laforets

C3-A13-P2 – Peuple

Communauté humaine bâtie sur une culture commune, c'est-à-dire sur une langue, un territoire, un art de vivre et une morale partagée.

C3-A13-N4 – Nation

Projet politique d'un [Peuple](#) synthétisant la volonté de partager un destin commun.

C3-A13-E4 – État

Organisation assurant l'administration d'un [Pays](#).

C3-A13-P1 – Pays (dans une acception large)

[Nation](#) ou ensemble de [Nations](#) dont le projet politique est accompli sur un territoire délimité par des frontières.